

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 18 JUILLET 2018

L'an deux mil dix-huit le dix-huit juillet à dix-neuf heures quinze, le Conseil Municipal, s'est réuni à la salle du conseil, en séance ordinaire après convocation légale sous la Présidence de Madame BRUNET Dominique, Maire

Etaient présents : Mmes BRUNET Dominique, FONTAINE Denise, MASSE Marie-Claude, BOUGAULT Emmanuelle et M. DUBOIS Alain, GAUDIN Franck.

Etaient excusés : Mme THOUVENIN Catherine (pouvoir à Mme FONTAINE Denis)

Etaient absents : Ms HURÉ Ghislain et GOURBILLON Jean-François

M. GAUDIN Franck a été nommé secrétaire

Date de convocation : 13 juillet 2018

Date d'affichage : 13 juillet 2018

ORDRE DU JOUR

1. Demandes de subventions
2. Election d'un nouveau titulaire du SATESE
3. Décision modificative d'investissement
4. Délégation de signature aux agents du service Urbanisme Communautaire
5. Prise en charge des frais de gravure suite au décès d'un conseiller municipal
6. Questions et invitations diverses

Observation sur le procès-verbal du 19 juin 2018

Sans aucune observation, le Procès Verbal est approuvé à l'unanimité.

Hommage à M. François BRUNET.

1 minute de silence a été observée en hommage à M. François BRUNET, conseiller municipal depuis 2014, décédé en juin dernier.

N° 2018-07-031 Election d'un nouveau titulaire de SATESE

Madame Le Maire informe l'assemblée que suite au décès du conseiller municipal titulaire du SATESE, une nouvelle élection doit avoir lieu.

Le conseil municipal est invité à désigner un nouveau titulaire et un nouveau suppléant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représenté désigne :

- M. DUBOIS Alain titulaire, qui était jusqu'à présent suppléant
- Mme FONTAINE Denise suppléante.

N° 2018-07-032 Décision modificative d'investissement

Madame Le Maire informe l'assemblée du mail reçu du trésorier de l'Ile Bouchard concernant l'aménagement de la cuisine.

En effet, cet investissement a été inscrit en étude et non en travaux, alors que ces derniers ont bien été effectués.

« Pour effectuer ce changement, il faut avoir des crédits disponibles au budget, ce qui n'est actuellement pas le cas. »

Madame Le Maire indique donc aux conseillers qu'un vote de décision modificative d'investissement doit être effectué.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents **APPROUVE** la décision modificative d'investissement comme suit :

- En recette d'investissement : +108,00 € au compte 2031 chapitre 041
- En dépense d'investissement : + 108,00 € au compte 21311 chapitre 041

N° 2018-07-033 Délégation de signature aux agents du Service Urbanisme Communautaire

Madame Le Maire informe l'assemblée du mail reçu de Mylène RUFFAT, du Service ADS de l'Ile Bouchard, concernant la possibilité de produire un arrêté de délégation de signature.

« Cet arrêté permet de signer les actes relatifs à l'instruction du droit des sols, sous la surveillance du maire. Cette délégation de signature ne concerne que les courriers de modification du délai d'instruction et les courriers invitant le pétitionnaire à fournir les pièces manquantes en cas de dossier incomplet. »

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents **APPROUVE** la signature de l'arrêté portant délégation de signature aux agents du service urbanisme communautaire.

N° 2018-07-034 Prise en charge des frais de gravure suite au décès d'un conseiller municipal

Suite au décès de M. François BRUNET, conseiller municipal, Mme Le Maire propose de prendre en charge les frais de gravure sur la stèle du Jardin du Souvenir en reconnaissance des services rendus par ce conseiller.

Il faut noter que François BRUNET ne souhaitait pas d'attentions florales pour ses obsèques ; la commune n'a donc pas offert de gerbe.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents **ACCEPTE** le remboursement de ces frais à la famille, au vu de la facture des pompes funèbres pour un montant de 264,00 € TTC.

6- Questions et invitations diverses

1. Madame Le Maire informe le conseil municipal qu'une visite du SMICTOM a eu lieu le 02 juillet 2018 concernant la collecte des ordures ménagères et la mise en place de conteneurs. Une rencontre individuelle avec les habitants aura lieu en octobre et novembre 2018. Le SMICTOM nous a fait une estimation pour le prix d'une dalle de 2 m² : environ 100,00 €. La CCTVV pourrait en subventionner une partie.
2. Concernant le projet du garage communal, Madame Le Maire informe qu'il y a très peu de réponses d'architecte. Madame Le Maire a un entretien avec l'architecte J. QUATREPOINTS le 1^{er} août 2018.
3. Madame Le Maire informe le Conseil Municipal de la fin des travaux de la CROSSE. Cela reste à vérifier. Alain DUBOIS s'en charge.
4. Madame le Maire rappelle aux élus le problème de la buse en bord de Vienne. Une relance a été faite pour obtenir le compte-rendu de la visite de la DDT.
5. Concernant l'aménagement de Sauvage pour une réduction de la vitesse, Madame le Maire informe qu'une relance a été faite auprès du STA de Richelieu, dont nous dépendons maintenant.
6. Madame Le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux d'isolation du bureau du Maire ont été réalisés vendredi 6 juillet 2018. La peinture est à prévoir.
7. Madame Le Maire informe les élus du problème de FST pour la réfection de la place. En effet, le dossier de demande de subvention n'est jamais parvenu à la Préfecture. Une demande a été faite en urgence, mais les travaux de la place sont commencés. S'il est trop tard, nous utiliserons le reste du FST pour le projet garage.
8. Madame Le Maire informe les élus que la facture du mois de mai de Direct Energie n'a toujours pas été réglée, à cause d'un montant trop élevé. Le dossier de contestation est en cours. Les factures de juillet semblent correctes. Cependant, il va falloir faire attention à la consommation éclairage publique de la Robinière qui est presque aussi important que celle de Sauvage.
9. Madame Le Maire informe le Conseil Municipal de l'augmentation du budget du SIEPVV. Ce dernier initialement prévu pour un montant de 7 584,00 € a été revu à la hausse pour un montant de 9 267,00 €, soit une augmentation de 1 683,00€. Le budget 2018 a été refusé par le Conseil Syndical. C'est donc la Cour Régionale des Comptes qui en a le contrôle. S'ajoutent à cela des problèmes relationnels. Un communiqué sera rédigé pour la Sous-Préfecture et annexé à ce compte-rendu.
10. Madame BOUGAULT Emmanuelle fait part de son étonnement face à la construction d'un pylône à la Caudière.

11. Madame Le Maire informe les élus qu'un courrier concernant le désaccord du Conseil Municipal sur la délimitation du futur domaine communal liée à la LGV proposée par MESEA sera adressé à Monsieur le Sous-Préfet.
12. Un journal d'informations municipales paraîtra pendant l'été.
13. Des plaintes sont déposées en mairie concernant des aboiements incessants au n° 12 Rue de la Guérivière. Un courrier va être envoyé aux propriétaires des chiens.

Le Maire

Mme Dominique BRUNET

Le secrétaire

M. GAUDIN Franck

Les membres présents	Signature
Mme Denise FONTAINE	
Mme MASSE Marie-Claude	
Mme BOUGAULT Emmanuelle	
M. Alain DUBOIS	